



les **Échos** de nos **Villages**

N°24
JUN 2025

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]



Loisirs

LA FÊTE DE LA MUSIQUE 2025

ADMINISTRATION

LE BUDGET 2025
P. 7/9

FAMILLE

INFORMATIONS SUR LES
AIDES À LA PERSONNE
P. 16/17

ÉCONOMIE

AU PETIT MOULIN
D'OLIV
P. 22/23

SPORT

LE FC TREMBLAY
RETOURNE À L'ÉCOLE
P. 30/31



WWW.TREMBLAYLESVILLAGES.COM



Rejoignez-nous sur Facebook

SOMMAIRE

Les actus

P. 4/5 Un point sur les travaux

Administration

P. 6 Communiquer au plus proche de vous

P. 7/9 Budget, le compte est bon

P. 10/11 Des avancées dans la révision du PLU

P. 11 Logement : habitat inclusif

Services aux publics

P. 12/13 Votre France services à Tremblay-les-Villages

Santé

P.14/15 Les professionnels de de santé à Tremblay

Jeunesse-Famille

P. 16/17 Informations sur les aides à la personne

P. 17 Repas des aînés :
"Bien vivre et bien vieillir ensemble"

P. 18/19 Les actualités du Sivom
des assistantes maternelles

Cadre de vie

P. 24/25 Entretien des abords des maisons,
trottoirs, fleurissement : tous concernés

P. 25 Information sur les zones de non-traitement
en milieu rural

Économie

P. 22/23 Au P'tit moulin d'Oliv', ça sent le bon pain

Culture-Loisirs-Sport

P. 24 Nos associations

P. 25 Animations à la bibliothèque

P. 26/27 Agenda des manifestations
et événements

P. 27 Ça s'est passé..

P. 28/29 Le marché nocturne,
un rendez-vous incontournable

P. 30/31 Le FC tremblay retourne à l'école

État Civil / Infos pratiques

P. 32

P. 28 > 29



Loisirs LE MARCHÉ NOCTURNE 2025



LES ÉCHOS DE NOS VILLAGES

une publication de la commune de Tremblay-les-Villages [28]
7 rue de Châteauneuf / 28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication : Nathalie Gandon ; Rédaction/Conception : Comité Communication
Photos : Mairie de Tremblay ; mentions spéciales : freepik.com
Impression : Imprimerie Chauveau (Gellainville - 02 37 881 881)
Imprimé en 1200 exemplaires
Date de parution : juillet 2025



Christelle Minard

Maire de Tremblay-les-Villages
Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir
Vice-présidente de l'Agglo du Pays de Dreux

Chères Tremblaysiennes,
Chers Tremblaysiens,

L'été s'installe doucement parmi nous, apportant avec lui ses couleurs et, nous l'espérons, de belles journées ensoleillées. C'est également le moment idéal pour faire un point sur les principales orientations prises lors des derniers conseils municipaux, notamment en ce qui concerne le budget 2025 pour l'année en cours.

Je suis heureuse de vous annoncer que notre situation financière demeure saine. Grâce à une gestion rigoureuse et réfléchie, nous n'aurons pas besoin d'augmenter les taux d'imposition communaux cette année. Toutefois, il est possible que le montant de votre taxe foncière augmente, en raison de la revalorisation des bases locatives par l'État, qui s'élève à environ 1,7 %.

Nous sommes sur le point de donner un nouvel élan à nos projets dans le cadre de l'opération Bourg Centre, avec le dépôt imminent du permis de construire pour le nouveau service technique municipal, situé à proximité de la zone du Pizoteau. La rénovation du Presbytère est également prévue, avec des travaux qui débuteront au début de l'année 2026. Nous avons anticipé ces opérations et serons soutenus par des subventions de l'État, de la région et du département. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces travaux.

Par ailleurs, nous entamons une étude paysagère et urbanistique pour le réaménagement de la place de la mairie et de la rue de Châteauneuf.

Divers travaux importants de voirie et de bâtiments ont également été validés, notamment la réfection du Sentier des Éclairs à Bilheux, de la rue Charles Péguy à Chêne-Chenu, de la rue de l'Arche à Neuville, ainsi que les entrées de portes à Bilheux, Theuvy et quelques unes à Tremblay.

Cette année, nous poursuivons le remplacement de l'éclairage public (dernière tranche) pour répondre aux normes en vigueur tout en réalisant des économies d'énergie, ainsi que des travaux de toiture à la mairie et d'autres petits aménagements.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration. Après plusieurs ateliers de concertation et réunions de travail, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été délibéré lors du Conseil municipal du 5 juin. Nous travaillons désormais sur le zonage et le règlement. Une réunion publique est prévue en octobre pour vous présenter ces avancées ; je vous encourage vivement à y participer.

Ces projets ne constituent qu'un aperçu des principales orientations.

Sachez que nos agents communaux s'emploient avec compétence et bienveillance à assurer la maintenance de notre commune, pour qu'elle reste agréable à vivre.

Je tiens également à rappeler à chacun l'importance d'entretenir les abords de sa maison et de fleurir ses

façades, afin de contribuer à l'embellissement de notre commune.

Nous nous réjouissons de l'ouverture des résidences seniors prévue pour la deuxième moitié du mois de juillet, avec l'attribution de l'ensemble des logements. Nous sommes en train de recruter un coordonnateur/animateur pour assurer une dynamique au sein de ces résidences. À partir d'octobre, nous accueillerons une plateforme de ressources itinérantes pour soulager les aidants, à raison d'une journée par mois.

L'accès aux soins reste une priorité et nous pouvons nous féliciter d'avoir une maison de santé presque pleine à ce jour. Nous nous réjouissons également d'avoir pu accueillir une nouvelle dentiste en remplacement du Dr Rondepierre

Nous travaillons également à la refonte de notre site internet pour le rendre plus convivial et conforme aux normes actuelles.

Je vous invite à télécharger

l'application Panneau Pocket sur votre téléphone pour accéder directement à toutes les informations de la commune.

Cette dernière année de mandat s'annonce riche en activités, et nous espérons qu'elle répondra à vos attentes.

De nombreuses manifestations ont eu lieu : ArtLv a organisé la fête de la musique ; le traditionnel 14 juillet en collaboration avec les pompiers de Tremblay. Je vous invite à découvrir l'agenda festif au fil des pages de ce bulletin. Je tiens à remercier toutes les associations et les bénévoles qui œuvrent pour que notre commune reste animée.

L'équipe municipale et moi-même, ainsi que nos agents, restons à votre écoute pour toute question ou suggestion.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Votre maire,
Christelle MINARD



LES ACTUS POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX



TRAVAUX RÉALISÉS

ECF RUE DE L'ARCHE

Suite à un diagnostic réalisé sur l'ensemble des chaussées de la commune, il est apparu qu'il était nécessaire de réaliser des travaux préventifs dans la rue de l'Arche à Neuville-la-Mare. En effet, cette voie, d'apparence peu dégradée, souffre de nombreuses fissures qui peuvent amener à une dégradation beaucoup plus importante à terme.

La commune a choisi de réaliser une reprise du revêtement en recourant à un enrobé coulé à froid (ECF). Cette méthode, utilisée de manière préventive permet d'anticiper les dégradations à un moindre coût.

Le coût de cette opération est de **22 000 €**.

Ces travaux bénéficient du soutien financier du Département d'Eure-et-Loir à hauteur de 30%



ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE D'ACHÈRES

La commune de Tremblay-les-Villages possède 7 cimetières répartis sur tout le territoire communal. L'interdiction de recours aux produits phytosanitaires a rendu leur entretien plus difficile. Les prestations de désherbage sont désormais confiées à une entreprise extérieure.

Toutefois, face à la complexité d'entretien de ces espaces, la commune a souhaité expérimenter une méthode d'enherbement dans le cimetière d'Achères.

Coût de l'opération : **5 000 €**

REPRISE DES MARQUAGES ROUTIERS

La commune a procédé au début de l'année à un rafraîchissement d'une part importante des marquages routiers de la commune (STOP, lignes blanches, stationnements...). Ces travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée.

Coût des travaux : **5 500 €**



PLANTATIONS RUE DU DR TAUGOURDEAU / RUE DES SABLONS / RUE DE DREUX / RUE DE LA CROIX BLANCHE

D'importants travaux ont été engagés à la fin de l'année 2024 dans les rues du Dr Taugourdeau, des Sablons et de Dreux. Ces travaux se sont poursuivis au 1er semestre 2025, notamment pour la réalisation des finitions.

Coût de ces différentes opérations :

- Réaménagement de la rue des sablons : **77 000 €**
- Réaménagement de la rue de Dreux : **62 000 €** (revêtement de chaussée réalisé par le Département)
- Réaménagement de la rue du Dr Taugourdeau : **323 000 €** (revêtement de chaussée réalisé par le Département)

Pour ces travaux la commune bénéficie du soutien du Département d'Eure et Loir (30% pour la rue du Dr Taugourdeau et la rue de Dreux) et de l'Agence de l'eau Seine Normandie (28% pour la rue du Dr Taugourdeau).



TOITURE DE LA MAIRIE

Depuis plusieurs années, la commune a engagé une importante politique de mise à niveau énergétique des bâtiments publics en s'appuyant sur des études thermiques réalisées sur chacun des sites.

A l'exception de l'ancien presbytère qui va bénéficier d'une rénovation complète dans le cadre du projet de maison des associations, la toiture de la mairie était le dernier point important à traiter. Ainsi, afin d'améliorer les performances d'un bâtiment qui est ancien, des travaux d'isolation vont être menés sur le toit. Ce chantier sera également l'occasion de procéder à une rénovation complète de la couverture.

Coût de l'opération : **116 000 €**.

Ces travaux bénéficient du soutien de l'Etat au titre de la DSIL et du Fonds Vert, de la Région Centre-Val-de-Loire, du Département d'Eure-et-Loir et du syndicat Energie 28 à hauteur de 80%.



LA COMMUNE VA ÉGALEMENT ENGAGER AU COURS DU SECOND SEMESTRE 2025 PLUSIEURS PROJETS DE VOIRIE ET D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE :

- La réfection de la rue Charles Péguy à Chêne-Chenu
- La réfection de la rue des sentiers à Bilheux
- La création d'entrées charretières en enrobé pour les logements n'en disposant pas encore à Bilheux et Theuivy ainsi que quelques entrées isolées à Tremblay et St-Chéron. En la matière, une dernière tranche de travaux sera réalisée en 2026 pour les entrées charretières des villages de Neuville-la-Mare et Vilette-les-Bois.
- Restauration et protection de plusieurs vitraux de l'église d'Écublé

RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE DE TREMBLAY

Aujourd'hui peu adapté aux besoins notamment en matière de stationnement et peu esthétique, le parvis de Tremblay-les-Villages doit faire l'objet d'un réaménagement dans la continuité des travaux opérés dans le cœur du bourg. Les premières réunions de travail ont été engagées avec le bureau d'étude mandaté pour ces travaux.

Les grands objectifs de ce projet sont :

- La prise en compte des enjeux liés aux mobilités douces (piétons/cyclistes)
- La prise en compte des besoins en stationnement en lien avec les activités de la mairie
- L'embellissement et le verdissement du parvis
- La création d'un stockage pour les eaux pluviales en cas d'orage

Le lancement des travaux de réaménagement est prévu dans le courant de l'année 2026

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE EN MAISON DES ASSOCIATIONS

Autre projet phare de la mandature, le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère de Tremblay en maison des associations poursuit son avancement avec la réalisation des différentes études et projets par le cabinet d'architecture.

Le lancement des travaux de réhabilitation est prévu dans le courant de l'année 2026.

CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les services techniques municipaux bénéficient actuellement d'un centre technique vieillissant et peu adapté aux besoins. En outre, la commune souhaite réemployer les terrains occupés par l'actuel centre technique dans le cadre du projet de revitalisation du bourg-centre afin de développer le commerce et le logement.

En conséquence, les études architecturales autour du projet se poursuivent avec pour objectif de débiter les travaux de construction à l'automne 2025.

LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Tout au long de l'année, les services techniques municipaux réalisent des travaux d'entretien courant comme la tonte des espaces, le désherbage des bouledromes, la taille des massifs ou la plantation de fleurs.

D'autres travaux plus exceptionnels sont également réalisés en régie par les agents communaux, ce qui permet d'économiser l'intervention d'une entreprise.

Dernièrement, les services techniques ont, par exemple, procédé à la reprise complète de la toiture de l'arsenal d'Achères, la rénovation intérieure de l'ancienne ludothèque (14 rue du Dr Taugourdeau) ou encore la rénovation intérieure de l'ancienne mairie de St-Chéron.





COMMUNIQUER au plus proche de vous



UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site Internet de notre commune sera prochainement mis en ligne. Cet outil datait maintenant de plusieurs années et avait besoin d'une refonte complète (visuelle ; textes ; rubricage...).

Cet outil repensé pour les usagers offrira une navigation plus simple, plus rapide et plus agréable, que vous soyez habitant, visiteur ou simple curieux.

Ce que vous y trouverez :

- une **présentation de notre commune**
- l'**actualité de la commune**
- les **démarches administratives**
- un **agenda des événements**
- des **informations pratiques**

(transport ; école ; centre de loisirs ; associations)...

Nous espérons que ce nouveau site deviendra un outil de proximité et de communication efficace, et répondra à vos attentes.

Disponible prochainement à la même adresse que l'actuel site internet : www.tremblaylesvillages.com

PANNEAU POKET SUR VOS TÉLÉPHONES

Disponible depuis mai 2025, l'application Panneau Pocket offre à des collectivités comme la nôtre un moyen efficace et pratique de communiquer avec ses administrés. Complément idéal du site Internet et des réseaux sociaux, elle est un lien entre la mairie et ses habitants permettant notamment de vous alerter en temps réel en cas de problème, de travaux, alertes météo...

NOUVEAU / Création d'un module de signalement sur votre téléphone

Vous constatez un trou sur la chaussée ? un lampadaire hors-service ? un dépôt sauvage ? Informez-nous directement via le module de signalement de l'application panneau pocket !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
© PanneauPocket

À SAVOIR
Vous avez besoin d'aide pour installer ou utiliser l'application Panneau Pocket, naviguer sur notre site internet ou accéder à nos réseaux sociaux ?

Adressez-vous directement à l'espace France Services de votre mairie pour être accompagné.

Avec la mise en place de nouveaux supports de communication et afin d'améliorer notre fonctionnement, nous vous informons que la messagerie instantanée « messenger » sera prochainement fermée.

Administration



Budget le compte EST BON...

LE BUDGET COMMUNAL : UN PEU DE THÉORIE

Le vote du budget fait partie des actes forts de l'année pour le conseil municipal. A travers cette décision budgétaire, les élus municipaux vont autoriser les dépenses et recettes pour l'exercice à venir.

Préalablement au vote du budget pour l'année 2025, le conseil municipal a délibéré le 2 février 2025 pour entériner le résultat d'exécution du budget 2024.

De manière plus spécifique, le vote du budget permet aussi :

- de voter les **taux de la fiscalité directe locale**
- de voter l'enveloppe des **subventions aux associations**
- de prendre acte du **montant annuel de la dotation globale de fonctionnement**
- de fixer le **niveau des investissements**
- d'établir les **crédits nécessaires pour honorer les dépenses obligatoires** comme le remboursement de la dette ou les dépenses de personnel.

Le budget communal est construit en deux sections (fonctionnement et investissement) et chacune de ces sections compte des recettes et des dépenses.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Charges courantes (électricité, carburant, petit entretien) Personnel Participation au SIVOM Remboursement de la dette Subventions aux associations	Construction d'un bâtiment Aménagement de route...
Recettes	Fiscalité Dotations d'Etat Produits des locations de salle des fêtes...	Emprunt Subventions Autofinancement



LE RÉSULTAT 2024 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET DU CCAS

Avec un excédent de fonctionnement de plus de 500 000 €, le budget communal est capable de dégager suffisamment d'excédents pour financer ses investissements. La bonne santé financière de la commune est un point important pour aborder les investissements futurs en lien avec le projet de revitalisation du bourg centre.

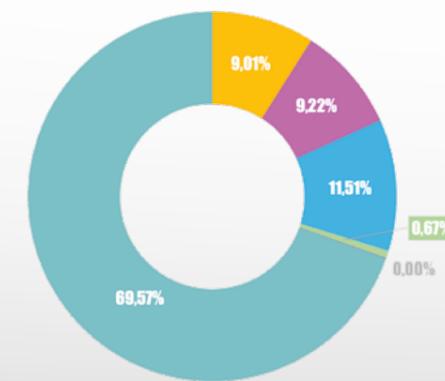
Concernant le budget du CCAS celui présente un déficit mais ce dernier est couvert par les excédents produits sur les précédents exercices.

FONCTIONNEMENT	Budget Commune	Budget CCAS
Dépenses		
Budget Primitif	5 511 678,00 €	25 139,00 €
Réalisé (1)	1 707 927,00 €	16 012,00 €
Recettes		
Budget Primitif	5 511 678,00 €	25 139,00 €
Réalisé (2)	2 240 549,00 €	12 221,00 €
A = (2) - (1)	+ 532 622,00 €	- 3 791,00 €

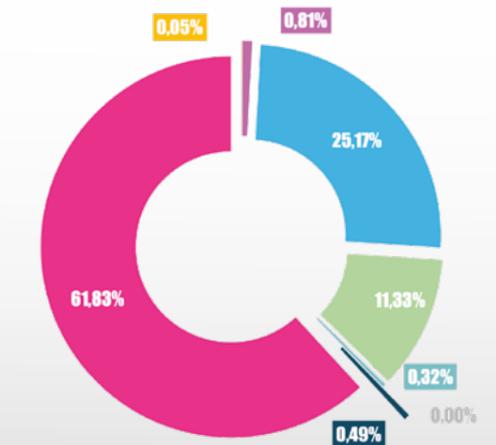
INVESTISSEMENT	Budget Commune	Budget CCAS
Dépenses		
Budget Primitif	5 337 384,00 €	-
Réalisé (3)	1 104 153,00 €	-
Recettes		
Budget Primitif	5 337 384,00 €	-
Réalisé (4)	787 658,00 €	-
B = (4) - (3)	- 316 795,00 €	
SOLDE 2020 (A-B)	215 828,00 €	- 3 791,00 €

FONCTIONNEMENT	Dépenses
Charges générales	512 000 €
Personnel	524 500 €
Autres charges*	654 300 €
Total charges de fonctionnement (1)	1 690 800 €
Charges financières (2)	38 000 €
Charges spécifiques et provisions (3)	1 500 €
Total dépenses réelles (A=1+2+3)	1 730 300 €
Opérations d'ordre (B)	3 955 381 €
TOTAL (A+B) dépenses de fonctionnement	5 685 681 €

* Autres charges : participations financières au SIVOM et autres syndicat intercommunaux, subventions aux associations ...



FONCTIONNEMENT	Recettes
Atténuations de charges	3 000 €
Produit de services	46 094 €
Impôts et taxes	1 431 000 €
Dotations et participations	644 080 €
Autres produits	18 000 €
Total recette courantes (1)	2 142 174 €
Produits financiers (2)	5 €
Total recettes réelles (A=1+2)	2 142 179 €
Opérations d'ordre (B)	28 000 €
Résultat reporté (C)	3 515 502 €
TOTAL (A+B+C) recettes de fonctionnement	5 685 681 €



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2024

Le budget d'investissement se caractérise par l'inscription de près de **2 millions d'euros** de dépenses d'équipement. Cette somme vient notamment financer les opérations suivantes :

- **Voirie : 300 000 €**
 - ▼ Réfection de la couche de roulement rue de l'Arche à Neuville
 - ▼ Réaménagement de la rue Charles Péguy à Chêne-Chenu
 - ▼ Réaménagement du sentier des éclairs à Bilheux
 - ▼ Création d'entrées charretières en enrobé à Theuvy et Bilheux
 - ▼ ...
- **Patrimoine Bâti : 1 500 000 €**
 - ▼ Engagement des travaux de réhabilitation du presbytère en maison des associations
 - ▼ Engagement des travaux de construction du nouveau centre technique municipal

- ▼ Acquisition de deux logements place de l'église
- **Divers : 300 000 €**
 - ▼ Acquisition d'un nouveau camion
 - ▼ Travaux sur le réseau de gestion des eaux de pluie
 - ▼ Pose d'un grillage de protection sur l'église d'Écublé et rénovation de trois vitraux
 - ▼ Implantation d'une nouvelle caméra de vidéoprotection
 - ▼ Création d'un nouveau site internet
 - ▼ ...

Une part importante des projets d'investissement de la commune est engagée dans le cadre du programme de revitalisation Bourg-Centre. A ce titre les projets bénéficient d'un accompagnement financier des différents partenaires du dispositif (Etat, Région, Département...). En outre, la commune peut s'appuyer sur des finances saines et un endettement maîtrisé pour porter ses projets. La commune envisage de recourir à un nouvel emprunt à hauteur de 400 000 € afin de financer une partie des investissements annoncés.

Des avancées
dans la révision

DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Dans le cadre de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous souhaitons vous informer des avancées majeures de cette démarche stratégique, essentielle pour l'avenir de notre commune.

Depuis le lancement de cette démarche, nous avons travaillé activement avec les différents partenaires (Etat, Département, chambres consulaires...) et les habitants pour élaborer un projet qui reflète les enjeux de notre territoire. À ce jour, plusieurs étapes importantes ont été franchies :

- **Diagnostic de notre territoire** : une analyse approfondie de nos villages, de ses atouts, de ses défis et de ses besoins a été réalisée.
- **Concertation avec la population** : des réunions publiques, ateliers et consultations ont permis de recueillir vos avis, suggestions et préoccupations.

Ces phases ont permis d'identifier les enjeux du territoire, notamment en matière d'urbanisme, d'environnement, de mobilité et de développement économique. Sur cette base, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été élaboré, constituant la colonne vertébrale du projet de révision. Le PADD doit être conforme aux orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) produit par l'Agglo du Pays de Dreux à l'échelle de son territoire. C'est ensuite ce même PADD qui va être décliné dans le règlement de notre PLU.

Le PADD définit les grandes orientations à moyen et long terme souhaitées pour la commune. Les principaux axes retenus dans le PADD de Tremblay-les-Villages sont les suivants :

- 1. Tremblay-les-Villages, une centralité structurante à l'échelle du bassin de vie
- 2. Un projet de territoire respectueux de l'identité rurale de la commune
- 3. Un projet qui protège notre environnement
- 4. Un village, des villages, un fonctionnement territorial complexe à améliorer

Le PADD doit également prévoir un objectif chiffré de consommation foncière sur notre territoire. A ce titre, il est rappelé que l'objectif actuel est de zéro consommation nette de foncier agricole ou naturel à l'horizon 2050.

La période de référence pour la consommation de foncier agricole ou naturel est la période 2021/2031. En 2025, l'ensemble de la consommation foncière autorisée a été consommé par les coups partis (opérations d'habitat dont les autorisations d'urbanisme ont été délivrées avant le démarrage de la révision de notre PLU et qui continuent de faire effet pendant la durée du PLU) entre 2021 et 2025.

En prenant en compte l'évolution de la taille moyenne des ménages, le nombre de logements à produire pour maintenir une population constante sur notre territoire serait à minima de 36 logements sur la période 2021/2035.

Le PADD a été approuvé en conseil municipal le 2 avril 2025. Il s'agit maintenant pour vos élus d'établir le zonage pour définir la constructibilité des parcelles ainsi que la rédaction du règlement d'urbanisme. Ce travail prendra quelques mois.

Les documents de révision dont le PADD, seront prochainement soumis à une consultation publique, conformément aux procédures en vigueur, avant leur approbation définitive.

La participation de chacun est essentielle pour élaborer un projet cohérent, équilibré et respectueux de notre environnement. Pour suivre l'avancement ou pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie : **02 37 65 56 57 ou urbanisme@tremblaylesvillages.com**
Ensemble, construisons un avenir durable et harmonieux pour notre commune.



LOGEMENT

HABITAT INCLUSIF

Nous sommes heureux de vous informer de l'avancement de notre projet d'Habitat Inclusif, une initiative essentielle pour favoriser l'intégration, l'autonomie et le bien être de tous nos habitants, notamment ceux en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques et/ou âgés de plus de 60 ans.

Pour rappel, ce projet de **10 logements individuels locatifs sociaux (T2 / T3) pour personnes âgées autonomes et personnes handicapées** est adossé à une maison médicale et une maison d'assistantes maternelles, pour un coût total de **3 400 000 euros** pour le maître d'ouvrage, Habitat Drouais.

Par ailleurs, afin d'accompagner au mieux les nouveaux habitants et de favoriser la cohésion sociale, nous avons lancé le recrutement **d'un animateur spécialisé**. Ce poste sera pourvu en août, à hauteur de 16h par semaine avec pour mission d'animer des activités, de soutenir les résidents et de renforcer le lien social au sein de l'Habitat Inclusif.

Ce projet est également construit avec des partenaires locaux (professionnels de santé, commerçants, associations).

Une réunion a été organisée par le CCAS en lien avec Habitat Drouais pour présenter à la trentaine de candidats aux logements le projet de « Communauté de Vie Partagée ». La commission d'attribution des logements de l'Habitat Drouais s'est réunie fin mai.

Nous sommes convaincus que cette offre de logements adaptés contribuera à favoriser le maintien de nos aînés à leurs domiciles le plus longtemps possible, de manière solidaire et chacun pourra vivre dans un environnement adapté à ses besoins, en toute autonomie.



PARLONS CHIFFRES ...

3 891

C'est le nombre d'accompagnements effectués en 2024 dans votre Espace France Services à Tremblay-les-Villages.

Votre **FRANCE SERVICES** à Tremblay-les-Villages

France Services est un dispositif mis en place par l'Etat permettant de réunir le plus grand nombre des services nationaux et locaux en proximité (impôts, CARSAT, CAF, Assurance maladie, France travail, Points Justices, protection maternelle et infantile, assistante sociale, maison de l'Autonomie et du Handicap, la Mission Locale, Familles Rurales, l'Agence d'Information sur le Logement, le Centre d'Information des droits des Femmes et des Familles, le Point Conseil Budget et bien d'autres.....).

Que cela soit sous forme de permanences, de rendez-vous physiques ou téléphoniques ou encore par « fiches navettes », les conseillères de votre France Services sont là pour vous accompagner dans vos démarches quotidiennes et au besoin, vous mettre en relation avec les organismes grâce à nos interlocuteurs dédiés.

Des ateliers et réunions d'informations sont organisés régulièrement (ateliers numériques, initiation aux outils informatiques, emploi insertion, formations...).

Vous pouvez également disposer gratuitement d'un ordinateur avec imprimante en libre-service pour effectuer vos démarches en autonomie.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nos conseillères France Services, dans votre mairie de Tremblay-les-Villages, pour réserver votre créneau.

DEUX CONSEILLÈRES À VOTRE ÉCOUTE ...

Mme Annaëlle LAGUENS (référente France services) et Mme Murielle SOZZI sont présentes à l'accueil de la mairie. Elles vous accueillent pour les démarches liées à la mairie, à l'agence postale et à l'espace France Services. Vous êtes orientés en fonction de vos besoins.



NOUVEAU

Une borne de satisfaction est à votre disposition dans votre Espace France Services.

Elle permet de récolter vos ressentis lors de votre prise en charge. Elle nous aide à savoir ce qui est apprécié et ce qu'il faut faire perdurer mais elle met aussi en évidence les perspectives d'amélioration.



LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS...

Le 14 février 2025

- Atelier d'écriture à l'occasion de la Saint-Valentin.
- Utilisation de OPEN OFFICE

Les 5 et 15 Mars 2025

- Initiation et utilisation de « France Identité »

Les ateliers numériques du Conseil départemental



Janvier

« Gérer son compte GOOGLE »

Février

« Gérer ses documents sur le CLOUD »

Mars

« Naviguer sur le Net »

Avril

« Gérer des fichiers volumineux »

Mai

« Utiliser France Connect »

Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier **GRATUITEMENT d'une permanence individuelle et personnalisée** avec un conseiller numérique du Département d'Eure-et-Loir un mercredi par mois.

RENSEIGNEMENTS

ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

au 02 37 65 56 53 ou par mail :

france-services@tremblaylesvillages.com

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Afin d'élaborer une nouvelle programmation d'ateliers et de réunions d'informations correspondant à vos attentes, merci de nous retourner le sondage joint.



les PROFESSIONNELS DE SANTÉ

de Tremblay-les-Villages

MÉDECINE GÉNÉRALE

DOCTEUR MANON BEAULIER

106 rue Jean-Luc SORAND
02 37 48 16 22
www.maisonmedicaleduhymerais.fr

DOCTEUR NICOLAS OUSTRIC

106 rue Jean-Luc SORAND
02 37 48 16 22
www.maisonmedicaleduhymerais.fr

ASSISTANTE MÉDICALE DES DR BEAULIER ET OUSTRIC

GAËLLE ROLLET
106 rue Jean-Luc SORAND
02 37 48 16 22
www.maisonmedicaleduhymerais.fr

CHIRURGIE DENTAIRE

DOCTEUR LILIANA HRITCU

106 rue Jean-Luc SORAND
02 37 65 25 83
28cabinetdentaire@gmail.com
RDV sur www.rdvdentiste.net/
tremblay-les-villages

SOINS INFIRMIERS

CHRISTÈLE PRUNIER LAURENCE LETUVE STÉPHANE GABAS

Maison médicale
106 rue Jean-Luc SORAND
Consultations sur rendez-vous au
02 37 65 22 60
christelle.prunier@orange.fr

SAGE-FEMME - ECHOGRAPHISTE

SANNI COMTE

106 rue Jean-Luc SORAND
sagefemmecomte@gmail.com
Rendez-vous sur doctolib.fr

KINÉSITHÉRAPIE

348 rue Jean-Luc SORAND
02 37 65 23 66

ISABELLE PUCHALSKI

Consulte les mardi et vendredi de
7h30 à 19h30
Mercredi, jeudi et samedi de 7h30
à 13h

DENIS MARTIN

Consulte les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9h à 20h

PSYCHOMOTRICITÉ

Maison médicale
106 rue Jean-Luc SORAND

VALÉRIE GRIMOIS

06 50 36 18 97
val.psychemot@gmail.com
Consultations les mercredi, jeudi et
vendredi

ANAÏS LIMACHER

07 82 50 06 53
anaislimacher.psychemot@gmail.com
Consultations les lundi et mardis

ORTHOPHONISTE

Maison médicale
106 rue Jean-Luc SORAND

EMMA BAËLEN

06 64 54 22 12
ortho.emmabaelen@gmail.com

SARA THOLÉ

106 rue Jean-Luc SORAND
07 59 60 12 88

PSYCHOLOGIE

Maison médicale
106 rue Jean-Luc SORAND

LAUREN KERMARREC

07 69 81 83 82
lkermarrec.psychologue@gmail.com
Consultations les mercredis matin
et les samedis matin en semaine
impaire

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

Maison médicale
106 rue Jean-Luc SORAND

JULIE RENARD

06 87 39 14 85
julierenardconseil@gmail.com
Consultations les samedis

ERGOTHÉRAPIE

Maison médicale
106 rue Jean-Luc SORAND

AURÉLIE POCHET

Maison médicale
06 64 78 20 16
ergolib28@gmail.com
Consultations lundi après-midi, mardi
après-midi et vendredi.

LUCIE PREMEL

106 rue Jean-Luc SORAND
06 50 93 91 95
lucie.ergolib28@gmail.com
Consultations le mercredi après-midi

STÉPHANIE MERCIER

06 95 70 33 08
stephanie.ergolib28@gmail.com

JUSTINE GUEGUIN

Maison médicale
106 rue Jean-Luc SORAND
06 63 62 91 12
justine.ergolib28@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGIE CLAIRE DELONG

Maison médicale
106 rue Jean-Luc SORAND
06 24 40 07 75
Consultations les lundi après-midi, les
jeudi après-midi et les vendredis

PRATIQUE

L'espace France Services peut
vous aider dans la prise de
vos rendez-vous dématérialisés.

REFLEXOLOGIE SOPHROLOGIE REIKI PAUL DJAOUAT

EspaceZen
23 rue du Docteur Tagourdeau
07 77 26 45 29
osmose.reflexo.sophro@gmail.com
Les lundis, vendredis et samedis
de 9h à 18h

PHARMACIE ANNE-MARIE MOYRAND ET VÉRONIQUE DE KERGORLAY

2 bis place de l'Eglise
02 37 65 22 73
Ouvert du lundi au vendredi de 9h
à 12h45 et de 14h30 à 19h30 et le
samedi de 9h à 12h45 et de 14h30 à
18h,
Accès à une cabine de télémedecine en
lien avec un médecin généraliste.

AIDE À LA PERSONNE PLUS DE TEMPS EURE-ET-LOIR GEORGES-ÉRIC LAGRANGE

1 place de l'Eglise
02 37 65 20 02
info@plusdetemps.fr

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA MAISON DE SANTÉ

Suite au départ en retraite
du Dr Rondepierre, la
dentiste qui exerçait
depuis de nombreuses
années à Tremblay-les-
Villages et au sein de la
maison de santé depuis
son ouverture en 2021,
nous avons le plaisir
d'accueillir sa remplaçante
le **Dr Hritcu**.





Informations sur **LES AIDES À LA PERSONNE**

Notre mairie s'engage chaque jour à soutenir tous ceux qui en ont besoin, en proposant un ensemble d'aides à la personne pour améliorer votre quotidien. Que vous soyez en situation de difficultés, en perte d'autonomie ou simplement à la recherche d'un coup de pouce, sachez que des dispositifs sont à votre disposition.

Parmi ces aides, vous pouvez bénéficier :

➔ d'un **accompagnement social personnalisé** pour vous orienter vers les services adaptés à votre situation (CCAS, Assistante Sociale),

➔ de **l'aide à domicile** pour les personnes âgées ou en situation de handicap afin de leur faciliter leur vie quotidienne,

➔ de services **d'aide à la mobilité** pour **faciliter vos déplacements**, que ce soit

pour faire vos courses, consulter un médecin ou participer à des activités sociales,

➔ de soutien pour **les démarches administratives** ou pour l'accès aux droits avec France Services, afin de simplifier vos démarches et vous assurer un accompagnement efficace,

➔ dans le cadre de sa politique de **prévention des risques** (inondations, canicule, tempête, incendie, plan grand froid), **le Centre Communal d'Action Sociale** a ouvert un registre des personnes souhaitant être prévenues et accompagnées en cas d'évènements majeurs.

➔ d'aide à la mobilité grâce aux transports solidaires organisés en partenariat avec l'association Familles Rurales de Tremblay

Si vous avez plus de 60 ans, si vous êtes handicapé ou dépendant, nous vous remercions de **transmettre à la mairie** : votre nom, prénom, âge, adresse, téléphone, email et toute autre information utile pour vous venir en aide.

Ces données sont strictement confidentielles et très importantes pour **vous porter secours**.

Nous vous invitons à **prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale au 02 37 65 56 57** pour connaître toutes les aides disponibles et voir celles qui peuvent vous concerner. Nos agents sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

N'oubliez pas, se manifester, c'est faire le premier pas vers une aide personnalisée et efficace.

Il n'y a pas de petite aide, chaque soutien peut faire une grande différence dans votre vie. Ensemble, construisons une commune solidaire où chacun peut vivre dans la dignité et la sérénité.

Nous sommes à votre service.



REPAS DES AÎNÉS

« BIEN VIVRE ET BIEN VIEILLIR ENSEMBLE »

Le 20 mars dernier, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Tremblay-les-Villages a organisé son traditionnel repas des aînés, l'occasion de réunir plus de 70 personnes.

Le repas était offert aux personnes de plus de 70 ans résidant dans la commune.

Tous les participants sont repartis avec une tasse à l'effigie du blason de la commune et remplie de sucreries, et des présents ont été adressés aux doyens et doyennes.

Les enfants de l'accueil de loisirs sont venus également offrir des fleurs en papier crêpons à toute les dames.

Mme COGNARD et Mme LAGUENS ont présenté respectivement leurs missions au sein de la MDA d'Eure et Loir et de la France Services de Tremblay-les-Villages. Des services de proximités pour accompagner au quotidien.

Un succulent repas de qualité a été proposé par Olivier GLOUX, traiteur de la commune.

L'après-midi s'est suivi par une animation musicale ayant permis aux plus festifs de danser sur des tubes traditionnels et modernes interprétés par l'orchestre « HORIZON ».



Jeunesse / Famille



Les actualités du SIVOM

Au cours de l'année 2024/2025, le SIVOM Tremblay-Serazereux a poursuivi les efforts engagés pour améliorer les équipements et structures accueillant à la fois l'école, l'accueil de loisir et le restaurant scolaire. Plusieurs opérations ont été réalisées depuis le début de l'année 2025 :

- Remplacement de carreaux de verre par des fenêtres dans trois salles de classe
- Remplacement de la chaudière principale de l'école
- Réfection de la plomberie dans les sanitaires de la maternelle

La vie du SIVOM a été également marquée par un évènement important avec la décision d'accueillir les enfants de la commune de Boullay-les-Deux-Eglises. En effet, suite à la dissolution du syndicat réunissant les communes d'Aunay-sous-Crécy et Boullay-les-Deux-Eglises, il a été décidé que les enfants de Boullay seront scolarisés au sein du groupe scolaire Jean-Jacques Sevin. A la rentrée 2025 ce sont donc 5 à 10 élèves supplémentaires qui rejoindront notre école.

FINANCES

BILAN BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2024

Le budget du SIVOM est caractérisé par deux recettes principales : les participations des familles aux différentes services (ALSH/cantine) et les participations des communes de Tremblay et Serazereux.

S'agissant des dépenses, elles sont composées principalement des dépenses de personnel et des charges à caractère général (électricité, achat des repas pour le restaurant scolaire...).

On constate que des excédents ont été générés tant en fonctionnement qu'en investissement, ce qui permettra de financer de futurs investissements. Toutefois, l'équilibre du budget du SIVOM reste fragile et le conseil d'administration reste extrêmement vigilant sur ce point.

TRAVAUX

Pour l'année 2025, le SIVOM a prévu les travaux suivants :

RÉNOVATION DE PLUSIEURS SALLES DE CLASSE ET DE SALLES DE L'ACCUEIL DE LOISIR

➤ Coût estimé des travaux : **24 000 €**

L'ensemble de ces travaux est subventionné à hauteur de 30% par le Conseil départemental et 30% par l'Etat.



FONCTIONNEMENT	Budget primitif	Réalisé
Dépenses	1 233 587,00 €	937 400,00 € (1)
Recettes	1 233 587,00 €	994 371,00 € (2)
A - Total fonctionnement (2-1)		56 971,00 €

INVESTISSEMENT	Budget primitif	Réalisé
Dépenses	497 120,00 €	168 495,00 € (1)
Recettes	497 120,00 €	238 162,00 € (2)
B - Total investissement (2-1)		69 667,00 €
SOLDE A + B		126 638,00 €

CONTACT SIVOM

du lundi au vendredi de 8h à 12h au 02 37 65 28 35 ou par mail sivomts@orange.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs poursuit ses activités sur les temps périscolaires, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Depuis le début de l'année, l'accueil périscolaire est résolument tourné vers l'art sous toutes ses formes !

Les vacances d'hiver ont projeté les petits tremblotins dans l'espace au milieu des extra-terrestres, tandis que ce sont les super-héros Marvel qui ont fait leur apparition lors des vacances de printemps.

RENTRÉE 2025-2026

L'accueil de loisirs rouvrira ses portes à partir du lundi 25 août de 7h à 19h. Pensez à vous inscrire !

La rentrée des classes aura lieu le lundi 1er septembre à partir de 8h50.



APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année encore l'association des parents d'élèves dénommée Classe Noisette a organisé plusieurs évènements. Au printemps les enfants ont pu profiter d'une chasse aux œufs dans le jardin du presbytère. Ils sont repartis avec un sachet de chocolat et une activité manuelle.

En mai, les écoliers ont fait un bond dans le passé le temps d'une chasse au trésor. Jeux, énigmes et défis en tous genres ont ravis petits et grands !

Si le cœur vous en dit, vous pouvez rejoindre une équipe joyeuse et dynamique. Même si ce n'est que pour quelques heures, n'hésitez plus ! Nous vous accueillerons avec plaisir. Malheureusement nous manquons de bénévoles et avons peur de ne pouvoir organiser une aussi belle kermesse que les années précédentes.

ENTRETIEN DES ABORDS DES MAISONS, TROTTOIRS, FLEURISSEMENT : tous concernés

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée. Les mauvaises herbes qui poussent le long des murs sont également à enlever par les riverains.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET BORDURES

Une obligation pour les propriétaires et locataires des logements au droit de la propriété occupée.

Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués selon leur nature ou à défaut avec les ordures ménagères.

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON ET VOS EXTÉRIEURS

Taillez les arbres, tondez et fleurissez.

IMPORTANT / La taille des haies et des arbres est une obligation



NUISANCES SONORES

Pour rappel, les travaux de tonte, bricolage et jardinage bruyants sont autorisés :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

Si on vous signale les aboiements intempestifs de votre chien, mettez

en place un système qui l'empêche d'aboyer afin de garantir la tranquillité du voisinage.

VIVRE DEHORS

Le beau temps nous amène à profiter de nos extérieurs. Surveillez que les fumées et les odeurs de votre barbecue n'incommodent pas le voisinage. Régulez aussi le volume sonore lors de vos soirées d'été. Rappel : les espaces publics et les mares ne sont pas des campings.

NOS DÉCHETS

➤ Une commune propre

Ne jetez pas vos papiers, mouchoirs, chewing-gum et autres détritrus sur l'espace public.

➤ Dépôts sauvages

Les encombrants doivent être déposés en déchetterie et non abandonnés sur les chemins ou sur des terrains inoccupés. Amende : jusqu'à 450 €

➤ Brûlage des déchets verts

Il est formellement interdit de brûler des végétaux et autres déchets dans votre jardin.

Privilégiez le dépôt en déchetterie et le compostage.

Amende : jusqu'à 450 €

➤ Poubelles

Elles doivent être sorties la veille au soir du ramassage et rentrées après la collecte.

J'ENTRETIENS MON TROTTOIR TOUTE L'ANNÉE



INFO PRATIQUE

GUÊPES, FRELONS ET CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Pour procéder à la destruction de ces insectes, vous devez contacter une entreprise privée.

Les sapeurs-pompiers n'effectuent pas ces missions.

Il s'agit d'abeilles ? Contactez un apiculteur !



LES DÉJECTIONS CANINES

(source : <https://animo-concept.com/2019/02/21/legislation-solutions-dejections-canines/>)

Toutes les déjections d'animaux domestiques sont formellement interdites sur la voie publique. Vous devez les ramasser. Il s'agit d'une question d'hygiène, de salubrité publique et de sécurité.

CONDUCTEURS

Régulez votre vitesse de circulation quand vous traversez les villages, il en va de la sécurité des cyclistes et des piétons.

ROULEZ AU PAS devant l'école !

La plupart des voitures qui roulent vite et les incivilités à l'heure de la sortie de l'école proviennent...de parents d'élèves.

Ne stationnez pas sur les trottoirs. Ils doivent être dégagés afin que les personnes à mobilité réduite, les poussettes, les piétons et les enfants à vélo puissent circuler sans danger. Si vous n'avez pas d'autres choix, les véhicules doivent être arrêtés à cheval entre le trottoir et la chaussée.

La commune compte de nombreux emplacements publics. Garez-vous dessus et terminez votre trajet à pieds



INFORMATION SUR LES ZONES DE NON-TRAITEMENT EN MILIEU RURAL

En tant que commune rurale, Tremblay-les-Villages est largement concernée par la réglementation relative aux « distances de sécurité riverains » ou « zones de non traitement », mais de quoi s'agit-il ?

La réglementation impose depuis 2020 aux agriculteurs le respect d'une distance de sécurité à l'égard des riverains pour l'application de produits phytosanitaires.

Cette distance est établie par rapport aux lieux de vie ou de travail par exemple et mesure fréquemment 5 mètres. Elle peut toutefois être réduite ou plus importante selon les produits concernés.

Lorsqu'un espace agricole se situe en zone de non-traitement, l'exploitant agricole peut valoriser cette surface de plusieurs façons, il pourra par exemple :

- Cultiver sans application de produit phytosanitaire
- Intégrer la parcelle dans une culture biologique
- Appliquer un couvert végétal

Dans le cas d'un couvert végétal, le choix se portera le plus souvent sur l'implantation d'une bande enherbée ou d'une bande fleurie.

Attention / Les bandes enherbées sont fréquemment confondues, du fait de leur nature, avec des chemins ruraux. Il s'agit pourtant bien de parcelles privées. Il est nécessaire d'avoir l'accord du propriétaire pour pénétrer sur ces parcelles.

Ces bandes sont des propriétés privées, en aucun cas elles ne peuvent servir à la promenade, au dépôt de déchets verts ou autres et les haies mitoyennes doivent être entretenues et taillées pour ne pas être envahissantes. Les agriculteurs sont susceptibles d'être sanctionnés s'il était constaté que des haies empiètent sur une zone enherbée ou que celle-ci sert de stockage de déchet.

Vous avez-un doute et ne savez pas si vous avez affaire à un chemin rural ou une bande enherbée ? N'hésitez pas à consulter les cartes IGN, elles sont disponibles en ligne ! www.geoportail.gouv.fr



AU P'TIT MOULIN D'OLIV' ça sent le bon pain



Olivier CHAUVRON, habitant de Tremblay Les Villages transforme ses céréales en pains au levain, brioches, cookies et madeleines

Fils d'agriculteur, Olivier a réalisé un BTS en agroalimentaire, découvrant le métier de meunier grâce à un chef meunier. Après son BTS, il a intégré l'École de meunerie de Paris, où il s'est spécialisé techniquement.

Il a travaillé dans plusieurs moulins, dont le Grand Moulin de Paris, avant d'arriver dans celui de Gallardon. Parallèlement Olivier a repris l'exploitation agricole familiale il y a 16 ans en ayant toujours à l'idée de faire du pain à la ferme, illustrant cela par un pétrin qu'il avait acheté il y a 15 ans.

En 2024, fort de son expérience, Olivier se lance dans la production de farines semi-complète en paquets de 1kg avec son moulin à grains autrichien Osttiroler et les pains au levain avec ses propres céréales qu'il cultive autour de sa ferme. Au fil de ses efforts, il a commencé à faire de plus grandes quantités de pain, et a finalement acquis un four pour augmenter sa production.

Durant ces derniers mois, il diversifie ses ventes à la ferme avec des brioches, madeleines, cookies et son pain « Pavé d'Oliv' » une spécialité à base de seigle et de farine semi-complète. Il a pour objectif d'habituer les consommateurs à des pains de qualité au levain, différents des produits industriels.

Chaque mois, Olivier organise des ventes à la ferme le premier vendredi de chaque mois avec des précommandes, des portes ouvertes et s'installe sur les marchés voisins, attirant progressivement des clients.

À la rentrée de septembre, Olivier compte étendre son activité d'agriculteur-meunier-boulangier en programmant plus de ventes à la ferme et pourquoi pas organiser des ateliers sur la fabrication de farine et de pains traditionnels.

Sa philosophie artisanale met l'accent sur la qualité à chaque étape de production et la nécessité de maintenir un dialogue ouvert avec les clients pour les inciter à redécouvrir le goût du pain traditionnel.

CONTACT

Au P'tit Moulin d'Oliv'
06 75 65 60 12
chauvron.olivier@gmail.com
289 rue de la Jardrie 28190 Le Luat



NOS ASSOCIATIONS ST CH'RON&CO



Présentation de l'Association

L'Association des Habitants de Saint-Chéron-des-Champs et du Péage a été fondée en 2009 dans le but de rassembler les résidents de notre charmant village et de promouvoir la vie communautaire. Nous croyons fermement que l'union fait la force et que chaque habitant a un rôle à jouer dans le développement et l'animation de notre village.

Nos Objectifs

➔ Renforcer les liens sociaux : organiser des événements réguliers pour favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants.

➔ Faire vivre notre village

Nos Activités

Nous organisons tout au long de l'année diverses activités, telles que :

- ➔ Fêtes de village
- ➔ Fête nationale
- ➔ Sorties motos
- ➔ Jeux du mardi après midi
- ➔ Activités à destination des enfants, carnaval, halloween, Noël ...
- ➔ Etc...

Rejoignez-Nous !

Nous invitons tous les habitants de Saint-Chéron-des-Champs et du Péage à nous rejoindre et à participer à nos activités. Ensemble, nous pouvons faire de notre village un lieu encore plus accueillant et dynamique. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre sur nos réseaux sociaux.

CONTACT

Manuella Ruffray
06 09 99 59 29 / stchronco@gmail.com

SHANTI YOGA



Présentation de l'Association

L'association Shanti yoga est présente sur votre commune depuis 26 ans et propose un cours de yoga adultes/ados à Chêne Chenu.

A partir de septembre 2025, l'association est heureuse d'accueillir Julie qui donnera des cours de yoga pour enfants.

Cours de yoga adultes et adolescents

- ➔ Chêne Chenu (salle des fêtes) :
- le mardi de 19h à 20h15
- ➔ Saint Sauveur :
- le lundi à 18h (yoga nidra/relaxation/yoga doux)
- le mardi à 9h30
- le jeudi à 18h45.

Les cours se terminent le 3 juillet et reprendront le 15 septembre.

Cours de yoga pour enfants

Les cours de yoga dédiés aux enfants commencent le 17 septembre 2025 et auront lieu tous les mercredis de 14h30 à 15h45 dans la salle des fêtes de Chêne Chenu.

CONTACT YOGA ADULTES/ ADOLESCENTS

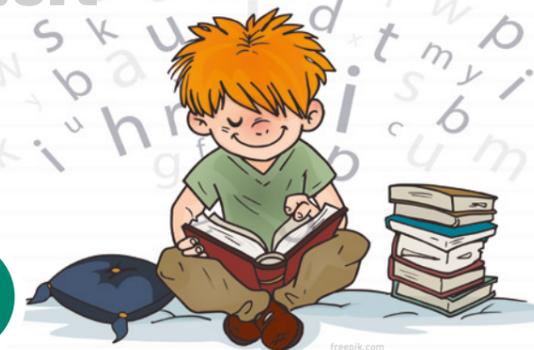
Véronique, professeur diplômée de la Fédération Française de hatha yoga :
06 27 96 27 50 ou

asso.shantiyoga28@orange.fr
<https://www.veroniquemarois-yoga.fr>

CONTACT YOGA ENFANTS

Julie, sophrologue et professeur de yoga pour enfants au 06 77 68 89 67

ANIMATIONS à la biblio



La bibliothèque-ludothèque est située à côté de la mairie. Elle vous accueille : le mardi (16h30-19h) ; le mercredi : (10h-12h30) ; le jeudi (16h30-19h) ; le vendredi (16h30-18h30) ; le samedi (10h-12h30).

Accessible à tous sans aucune restriction, la consultation sur place est libre et gratuite. Il est possible de jouer sur place aux jeux de société.

INSCRIPTIONS

Bibliothèque

Pour l'adhésion bibliothèque, l'inscription est de 6 € ou 10 € hors commune pour un an, valable de date à date, pour un adulte par famille et les enfants.

Ludothèque

Pour l'adhésion ludothèque, le coût est de 15 € ou 20 € hors commune par famille et par an (+ chèque de caution de 45 €) pour le prêt de 2 jeux par mois pour quinze jours. Aucun document n'est nécessaire.

LES COLLECTIONS

Que peut-on emprunter ?

Il est possible d'emprunter 5 livres par personne en secteur jeunesse et adulte pour une durée d'un mois (romans, albums, documentaires, bandes dessinées, mangas) mais aussi 3 CD, 3 DVD et 2 jeux de société.

Est-ce qu'il y a régulièrement de nouvelles acquisitions ?

Chaque année, un budget est alloué par la commune pour acheter des nouveautés en librairie et dans les magasins de jeux de société en Eure-et-Loir.

Une navette de la médiathèque départementale passe tous les 15 jours pour déposer les livres réservés par les adhérents (choisis parmi 300 000 documents) pour vous offrir un large choix de lecture.

LES ANIMATIONS

Des animations pour enfants ou intergénérationnelles sont proposés tous les mois. Elles figurent sur le bimestriel que vous recevez dans votre boîte aux lettres. Elles sont gratuites et vous pouvez y participer, que vous soyez adhérent ou non, en vous inscrivant.

ça s'est passé...

En janvier, Myriam et Nicole ont enseigné un point de tricot à cinq enfants.



En février a eu lieu un atelier pour fabriquer un oiseau à partir de matériaux recyclés.

En mars, Karine de l'Association Lire et faire Lire a lu des contes à de jeunes enfants dont ceux du centre de loisirs.



En avril, 12 enfants ont participé à l'atelier de Pâques en fabricant une poule qui fut garnie d'œufs en chocolat offerts par la commune (voir photo)



En juin : jeux de société, lectures de contes, animation musicale (blind-test et karaoké).

Plusieurs fois par mois, Sébastien, passionné de jeux de société, propose de vous faire découvrir de nouveaux jeux, de jouer avec vous ou entre participants à des jeux que vous appréciez pour passer un moment convivial.

Le planning des nouvelles animations vous sera communiqué à partir de la rentrée de septembre.

Retrouvez toute la programmation sur les réseaux de la commune et sur le flyer bimestriel distribué dans votre boîte aux lettres.



**CULTURE
LOISIRS**

LE PROGRAMME
**DES MANIFESTATIONS
& ÉVÉNEMENTS**

TREMBLAY-LES-VILLAGES

DE JUILLET
À DÉCEMBRE 2025

JUILLET

DIMANCHE 13

FÊTE NATIONALE au Centre de secours, organisé par la commune et l' Amicale des sapeurs-pompiers
16h / Animations et jeux
18h / Cérémonie au monument aux morts de Tremblay
20h / Repas et bal des pompiers
Entrée libre pour les animations et le bal. Repas sur réservation. Informations en mairie

DIMANCHE 13

FÊTE NATIONALE à St Chéron-des-Champs, organisé par la commune et Saint-Ch'ron & Co
12h / Repas partagé et animations
Renseignements et inscriptions : Manuella Ruffray 06 09 99 59 29 stchronco@gmail.com

LUNDI 14

FÊTE NATIONALE à la salle des fêtes de Chêne-Chenu, organisé par la commune et l'amicale de Chêne-Chenu
11h / Cérémonie au monument aux morts de Chêne-Chenu
12h / Repas et animations"
Repas sur réservation, informations en mairie



JUILLET

ANIMATIONS SPORTIVES au plateau sportif couvert, organisées par la commune et UFOLEP 28 (voir en page 31)

SEPTEMBRE

SAMEDI 6 DE 9H À 13H

FORUM DES ASSOCIATIONS au plateau sportif couvert, organisé par la commune C'est l'occasion pour vous et votre famille de découvrir ou redécouvrir les loisirs sportifs ou culturels animant notre commune.
Un « Guide des associations » vous sera déposé dans votre boîte aux lettres d'ici la fin des vacances estivales.



DIMANCHE 7 À PARTIR DE 7H30

BROCANTE DU FC TREMBLAY au stade
Renseignements et inscriptions : 06 68 37 21 12

VENDREDI 26 À 18H30

CÉRÉMONIE CITOYENNE
Remise des cartes électorales aux jeunes

OCTOBRE

SAMEDI 11 À 10H

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS à la mairie



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, informations sur la vie communale et verre de l'amitié

DIMANCHE 12 DE 10H À 16H

FOIRE AUX JOUETS à la salle des fêtes de Tremblay, organisée par l' association ornithologique du Thymerais



L'association ornithologique du Thymerais organise le Dimanche 12 Octobre une « Foire aux jouets et à la puériculture » à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages.



ÇA S'EST PASSÉ...

JAPAN MANGA

Les exposants vous proposeront :
- Des jouets / jeux de sociétés / puzzles
- Des livres
- Des vêtements enfants de 0 à 12 ans
- Articles de puériculture
Entrée libre de 10h à 16h.
Pour les exposants il faudra réserver votre emplacement auprès de Annabel DOS REIS au 06.73.42.92.60 ou par mail manuel.dos-reis711@orange.fr
Les tables et les chaises seront fournies.

Ces 26 et 27 avril, à la salle des fêtes de Tremblay, 450 personnes ont pu rencontrer des artisans, exposants, des auteurs, et assister à des animations tout en se restaurant auprès des 3 foodtrucks autour du thème du Japon et de l'Asie lors de la Japan Manga Tremblay organisée par l'association FTLM.

Tout le long de ce festival, les auteurs et dessinateurs, ont dédié leurs œuvres et décrit leur passion.

Le public, intergénérationnel, a pu chanter et danser sur les prestations Tokyo Ghoul, Disney et chants d'animés coréens, japonais et français.

Les nombreux cosplayers ont participé à la vie du festival. Le défilé concours du samedi soir a regroupé 25 candidats venant aussi bien de notre village que d'Orléans, Nogent le Rotrou et Evreux.

Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition !

Des démonstrations d'arts martiaux, de danses traditionnelles, de savoir-faire ancestraux japonais tels que Furoshiki, Kintsugi ont permis à un public nombreux de découvrir la culture du pays du soleil levant.

NOVEMBRE

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9

STAGE DE DANSE, à la salle des fêtes de Tremblay, organisé par Entrechats et arabesques
Renseignements et inscriptions : 06 40 20 85 79

MARDI 11

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA FIN DE LA 1ERE GUERRE MONDIALE dans tous les villages de la commune

SAMEDI 29 DE 14H À 20H

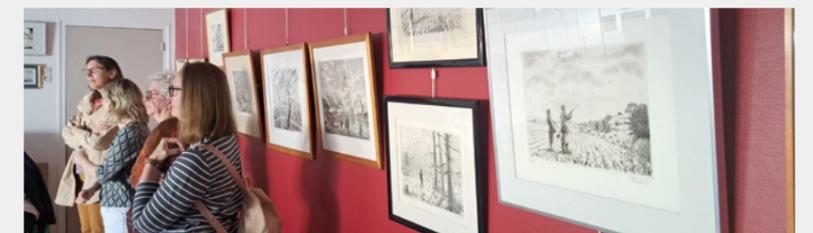
DIMANCHE 30 DE 10H À 18H
MARCHÉ DE NOËL à la salle des fêtes de Tremblay, organisé par ArTLV
Renseignements et inscriptions : 06 86 93 69 21

EXPOSITION DES GRAVURES DE PHILIPPE FRANÇOIS



La commune de Tremblay-les-Villages a eu le plaisir d'accueillir au sein de la bibliothèque une exposition des gravures de l'artiste eurélien Philippe François. Son œuvre compte bon nombre de représentations de paysages et de scènes de campagne.

L'exposition a fait l'objet d'un vernissage le 16 mai en présence des filles de M. François.



DÉCEMBRE

SAMEDI 13

NOËL DES ENFANTS dans les villages de la commune, organisé par le CCAS
Tournée du Père Noël

SAMEDI 20

SPECTACLE DE NOËL d'Entrechats & Arabesques à la salle des fêtes de Clévilliers
Spectacle de Noël de l'école de danse

LE MARCHÉ NOCTURNE 13 juin 2025

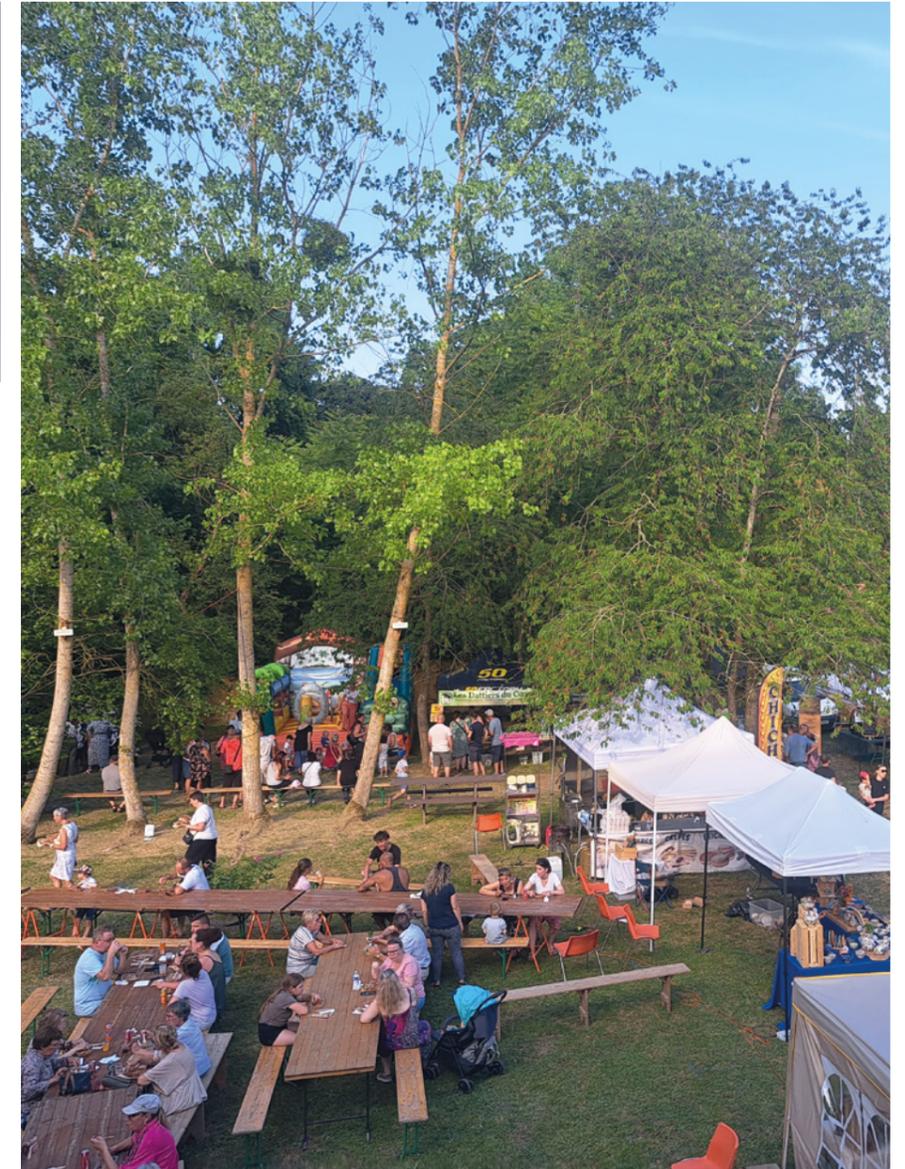
un rendez-vous incontournable

Le marché nocturne annuel de la commune s'est tenu le vendredi 13 Juin de 16h30 à 23h30. Nous avons l'honneur de compter parmi nous près de 65 exposants cette année. Côté animations nous avons eu le plaisir d'accueillir les Gentlemen du Swing qui nous ont fait voyager du côté de la Nouvelle-Orléans et d'apprécier un défilé de chiens proposé par l'Éducation Canine Chtâteanuef-en-Thymerais

Du côté de la restauration, merci aux associations locales pour la qualité de leurs produits.

Un bilan positif et des retours encourageants de la part des visiteurs et habitants de la commune. Une journée sous le signe de la découverte et de la convivialité, avec comme chaque année toujours de nouveaux exposants.

Merci à tous de votre participation.



LE F.C. TREMBLAY

retourne à l'école



À u début de l'année scolaire, les représentants de notre club ont rencontré les enseignantes et les enseignants de l'école primaire de Tremblay les Villages. Ils ont proposé à l'équipe pédagogique de l'établissement d'intervenir auprès des élèves en leur proposant des activités en lien avec le football. Cela les a tout de suite intéressés et nous avons programmé une série de six séances pour les enfants de cycle 2 au début de l'année 2025 réparties comme suit : quatre séances d'initiation au football et deux pour le cécifoot. Un grand merci au passage au District de football pour le prêt du matériel utilisé pour le cécifoot (ballons sonores et masques).

Les enfants ont adhéré et apprécié de pratiquer, surtout ceux qui n'avaient que très rarement eu l'occasion de jouer balle au pied. Il faut préciser que nous avons pu bénéficier des infrastructures de la commune et particulièrement le plateau sportif qui nous a permis

d'être à l'abri alors que les températures n'étaient pas du tout clémentes.

Si la pratique du football a été appréciée, la découverte du cécifoot a été le point d'orgue de la période. Les enfants avaient entendu parler de cette activité au moment des Jeux paralympiques pendant lesquels la France a obtenu la médaille d'or. Ils ont été très à l'écoute. Ils ont appris à se concentrer sur les sons émis par le ballon à grelots et par la voix de leur guide.

Tout le monde était ravi à l'issue de ce cycle, enseignants et élèves, mais également les éducateurs Kylliann et Eric qui ont pris beaucoup de plaisir pendant leurs interventions. Ils attendent avec impatience la cinquième période de l'année scolaire pour intervenir à nouveau mais cette fois avec les élèves de cycle 3.



UFOTOUR 2025

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale et citoyenne pour répondre aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement.

Soutenue par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, l'équipe de l'UFOLEP s'est arrêtée à Tremblay-les-Villages pendant les vacances scolaires d'avril offrant diverses activités sportives comme de l'escalade, des parcours sportifs, des jeux d'adresses et de cohésions.

L'évènement a eu lieu les 15 et 16 avril et a compté près de 250 participants. Cet évènement est financé par la commune de Tremblay-les-Villages.



NOS DERNIERS ÉVÈNEMENTS



La tartiflette annuelle a fait salle comble, une ambiance de folie. C'est une nouvelle réussite ! Bravo et MERCI à toute l'équipe et surtout à notre cuisinier Fifi qui a fait l'unanimité avec sa tartiflette mais aussi sa soupe à l'oignons ! Un énorme Merci à tous nos sponsors du jour.

La semaine du 7 au 11 avril a eu lieu le stage de foot ouvert pour les enfants nés entre 2017 & 2014 licenciés ou non.

Puis le samedi 28 juin pour les catégories U6-U7 ; U8-U9 et l'après-midi pour les U10-U11

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Vendredi 4 juillet à 19h

Assemblée générale et élection du nouveau bureau.

Dimanche 7 septembre

Brocante annuelle au stade de Tremblay-les-Villages.

RENSEIGNEMENTS :

532177@lcf.foot.fr / 06 16 02 56 36





Naissances en 2024 et 2025

Maëlys ROUGET née le 23 décembre 2024
 Melvyn LACICI né le 17 février 2025
 Charlie POCHET VONTHRON né le 21 mars 2025
 Noéline BOCK née le 20 mai 2025



Mariages en 2025

Catherine BEDEAU & Frédéric BLANCHARD mariés le 19 avril
 Marie DUMONTIER & Armand THOMAS mariés le 03 mai
 Catherine FOUREL et Yannick MOREAUX mariés le 05 mai
 Agata KOWALCZYCK et Olivier PERRET mariés le 17 mai
 Constance HALLAY & Brice PERCHERON mariés le 23 mai
 Rossana DA SILVA REIS et Frédéric BELLARD mariés le 31 mai
 Aurélie HUILLERY & Julien HONFROY mariés le 31 mai
 Pierre-Alexandre ELLEAUME & Manon CHARREAU mariés le 21 juin



Décès en 2025

Francis CARUELLE décédé le 29 janvier
 Jacques GRÉGOIRE décédé le 11 mai
 Anne-Marie HERR décédée le 21 mai

DES DÉPARTS ... ET DES NOUVEAUX AGENTS À VOTRE SERVICE

Au cours des derniers mois, plusieurs agents ont quitté les services de la commune ou du SIVOM, pour faire valoir leurs droits à la retraite ou bien pour se tourner vers d'autres perspectives professionnelles.

Nous souhaitons une bonne continuation à nos agents partis pour d'autres horizons :

➔ Blandine, qui a œuvré pendant plus de 6 ans comme secrétaire générale du SIVOM et secrétaire générale adjoint de la commune.

➔ Ana qui a dirigé le centre de loisir du SIVOM pendant 7 ans.

➔ Sébastien qui a travaillé au sein des services techniques pendant 12 ans et notamment au sein du service de l'eau.

Nous souhaitons une bonne retraite à nos deux agents arrivés en fin de carrière :

➔ Laurence qui était en charge de l'entretien et du ménage des bâtiments communaux.

➔ Isabelle qui a assuré le secrétariat du SIVOM Tremblay-Serazereux pendant 8 ans.



Nous souhaitons la bienvenue aux agents qui ont intégré la collectivité au cours des derniers mois :

➔ Mike (Agent technique) depuis Septembre 2024

➔ Jérôme (Agent technique) depuis Février 2024

➔ Samir (Directeur de l'accueil de loisirs) arrivée prévue en Août 2025

➔ Orlane (Agent d'entretien) depuis Avril 2025

➔ Dorothée (DGS adjointe / SIVOM Tremblay-Serazereux) depuis Mai 2025

INFOS PRATIQUES

Mairie / 02 37 65 28 18
 ouverte tous les matins, du lundi au samedi
 de 8h30 à 12h15 / le mercredi de 16h à 19h

SIVOM / 02 37 65 28 35
 du lundi au vendredi de 8h à 12h

École Maternelle / 02 37 65 24 10
École Élémentaire / 02 37 65 32 19

Bibliothèque / 02 37 65 23 65
 Mardi 16h30 - 19h

Mercredi 10h-12h30 / Jeudi 16h30 - 19h
 Vendredi 16h30 - 18h30 / Samedi 10h - 12h30

Cabinets médicaux

Médecin/assistante médicale 02 37 48 16 22
 Dentiste 02 37 65 25 83

Kinésithérapeutes 02 37 65 23 66
 Infirmiers 02 37 65 22 60

Pédicure / Podologue 06 24 40 07 75
 Psychologue 07 71 02 29 71

Psychologue du travail 06 87 39 14 85
 Ergothérapeute 06 64 78 20 16

ou 06 95 70 33 08
 ou 06 50 93 91 95 ou 06 6362 91 12

Psychomotricienne 06 50 36 18 97
 ou 07 82 50 06 53

Orthophoniste 06 64 54 22 12
 ou 07 59 60 12 88

Sage-femme > rendez-vous sur doctolib.fr

Pharmacie de Tremblay-les-Villages
 02 37 65 22 73

**Gendarmerie de
Châteauneuf-en-Thymerais**
 02 37 51 60 25 et le 17

Pompiers / 18 - SAMU / 15

Infos Transport à la demande
 02 37 42 10 10

Déchets, Eau, Assainissement
 Agglo du Pays de Dreux / 02 37 64 82 00
 www.dreux-agglomeration.fr

Permanence Familles Rurales/CCAS
 Tous les mercredis, jeudis et vendredis
 de 9h à 12h sur rendez-vous
 02 37 65 28 18 / 06 08 43 02 10

**Assistance sociale
Conseil départemental**
 Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois,
 sur rendez-vous au
 02 37 65 82 30 ou 02 37 65 82 64 (standard
 ouvert uniquement l'après-midi)

Infirmière PMI
 Tous les mardis matin sur
 rendez-vous au 02 37 65 82 66

Mission Locale
 un mercredi par mois de 9h30 à 12h
 en mairie sur rendez-vous 06 66 37 64 31

Problèmes réseaux
 ORANGE : <https://1013.orange.fr>
 (signalements coupure de téléphone)
 ENEDIS : 09 726 750 28 (urgences)
 ou 09 693 218 11 (renseignements réseaux)
 GRDF : 09 69 36 35 34